

**3C- SANTE BIEN-ETRE**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 4.000 euros  
Siège social : 12 Avenue Scribe - 92190 Meudon  
849 122 726 RCS Nanterre

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**EN DATE DU 21 FEVRIER 2025**

Madame Carine Chaix-Couturier, demeurant 12 Avenue Scribe - 92190 Meudon,

Agissant en qualité d'associé unique (ci-après l' « **Associée Unique** ») et de gérant de la société 3C- Santé Bien-être, société à responsabilité limitée au capital de 4.000 euros, dont le siège social est sis 12 Avenue Scribe - 92190 Meudon et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 849 122 726 (la « **Société** »).

Le présent procès-verbal a été rédigé conformément à l'ordre du jour suivant :

- Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du code de commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités.

**PREMIERE DECISION**

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été approuvés par elle, lesdits comptes faisant ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, statuant conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, décide la non-dissolution anticipée de la Société.

Il est rappelé que la Société est tenue au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas été imputées sur les réserves, soit de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

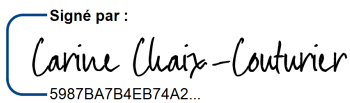
## **DEUXIÈME DECISION**

L'Associée Unique, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

\* \* \*

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique.

Fait à Meudon,  
Le 21 février 2025

Signé par :  
  
5987BA7B4EB74A2...

---

Madame Carine Chaix-Couturier  
Associée unique